

4

(N^o 213.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande de Jules-Édouard-Ambroise Blanchard.

MESSIEURS ,

Jules-Édouard-Ambroise Blanchard est né à Paris le 14 mars 1817, d'un père français et d'une mère belge; il habite la commune de Labuissière depuis plus de huit ans, avec son oncle, receveur des contributions.

La conduite du pétitionnaire a toujours été excellente, et elle lui a concilié l'estime de toutes les personnes avec lesquelles il s'est trouvé en relation; il paraît être sincèrement attaché à nos institutions politiques, et il a satisfait à la loi sur la milice.

Les autorités consultées témoignent toutes de la bonne conduite du pétitionnaire; l'avis de l'une d'elles lui est favorable; l'autre ne s'explique pas, et laisse à l'appréciation de M. le ministre de la justice, la question de savoir s'il y a lieu d'accueillir la demande d'un jeune homme qui n'a rendu aucun service au pays.

Le rapporteur,

HENOT.

Le président,

DU BUS AÎNÉ.